

Informations brèves du CJB de sa séance du 22 février 2017

La Neuveville, le 27 février 2017

Nomination à la Commission intercantonale de littérature

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a préavisé favorablement la nomination de Patrick Dujany, prévôtois d'origine, actif à la radio (émission bille en tête), à la télévision (émission 26 minutes) et également écrivain, au sein de la Commission intercantonale de littérature (CiLi). Il a publié son premier roman « Les Ecorcheresses » aux éditions Hélice Hélas. Ayant pris connaissance de l'impressionnant parcours professionnel de Patrick Dujany et des liens étroits qu'il a su tisser avec le Jura bernois dans le cadre de ses différentes activités littéraires et journalistiques, le CJB est convaincu qu'il saura efficacement défendre les intérêts de la littérature dans notre région.

Adaptations 2016 du plan directeur cantonal

Le CJB s'est prononcé sur les adaptations 2016 du plan directeur cantonal. Il approuve l'ajout de Valbirse à la liste des centres régionaux du 4ème niveau au même titre que La Neuveville, Sonceboz-Corgémont, Tavannes-Reconvilier et Tramelan. Le CJB se réjouit également de voir Moutier (gare Sud/Nord) et Valbirse (Espace Birse) rejoindre Saint-Imier (la Clef) dans les pôles d'urbanisation d'importance cantonale consacrés au logement.

Concernant la classification des communes selon les types d'espace, le CJB revendique la classification des communes d'Orvin, de Nods et de Plateau de Diesse dans la catégorie « espaces ruraux à proximité d'un centre urbain » comme le sont déjà les communes de Sauge et de Péry – La Heutte.

Au sujet de la mise en œuvre des prescriptions relatives à la protection contre le bruit du trafic routier, le CJB estime que la pose de parois antibruit le long de la route cantonale dans la vallée de Tavannes doit être reconsidérée à la lumière de l'ouverture complète et prochaine de la Transjurane.

Modification de la loi sur le droit foncier rural et le bail à ferme agricole

Dans le cadre de la procédure de consultation sur la modification de la loi sur le droit foncier rural et le bail à ferme agricole, le CJB a accordé son soutien à la variante proposée par le Conseil-exécutif. Celle-ci prévoit un abaissement de 0.75 à 0.6 UMOS (unité de main-d'œuvre standard) uniquement dans les régions de montagnes et de collines. Dans le reste du canton, la valeur de 1.0 UMOS resterait en vigueur.

Le CJB estime que cette variante représente le meilleur compromis entre, d'une part, la volonté de soutenir les petites exploitations agricoles en zones de montagnes et

de collines, et d'autre part, la nécessité de poursuivre l'évolution structurelle afin de renforcer la compétitivité des exploitations agricoles, particulièrement en plaine.

Préavis sur les projets Interreg

Le CJB a préavisé à l'intention du beco Economie bernoise les nouveaux projets déposés dans le cadre du programme de coopération transfrontalière France – Suisse Interreg. Il propose notamment de soutenir financièrement, en collaboration avec le CAF, le projet « Harissa » porté par le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) avec la participation d'entreprises biennoises dans le domaine de la recherche biomédicale.

Le CJB s'est également prononcé favorablement sur le projet ExtraValBois porté par la HEG Arc en collaboration avec l'école supérieure du bois à Bienne. L'objectif principal de ce projet est de développer un ou plusieurs modèles économiques basés sur une utilisation en cascade de coproduits de la filière bois.

Autres dossiers

Dans sa séance du 22 février 2017, le CJB a également :

- Préavisé favorablement l'agrandissement du tunnel supérieur du Pichoux.
- Accordé son soutien de principe à l'organisation d'un Powerman duathlon comptant pour les World Series par l'Association sportive triathlon Tramelan (ASTT).
- Approuvé le contrat de prestations 2017 du délégué interjurassien à la jeunesse.
- Octroyé ou préavisé des subventions pour un montant total de 279'260 francs (pour plus d'informations se référer au communiqué de presse : subventions du mois de février 2017).

Informations

Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB, 031 633 75 73.